

Fiche d'inscription 2026-2027

Une fiche par élève

Renseignements élève

Nom :	Prénom :
Sexe : ☐ M ☐ F Né(e) le :	Lieu de naissance :
Adresse principale de l'élève :	
Tél. mobile élève :	
Courriel élève :	

Responsables légaux pour les élèves mineurs

• Responsable 1 : (Payeur)	• Responsable 2 : (Obligatoire si concerné et/ou si garde partagée)
Nom / Prénom :	Nom / Prénom :
Qualité (père, mère tuteur-trice, autre...) :	Qualité (père, mère tuteur-trice, autre...) :
Adresse complète (si différente de l'élève) :	Adresse complète (si différente de l'élève) :
Situation familiale : ☐ Marié ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Union libre ☐ Pacsé Autre :	Situation familiale : ☐ Marié ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Union libre ☐ Pacsé Autre :
Tél. Mobile :	Tél. Mobile :
Courriel :	Courriel :

Pratique demandée

1^{re} inscription : ☐ Réinscription : ☐

Cours d'instrument demandé :

Pratique collective (si oui, laquelle) :

Formation Musicale (à partir de 7 ans) : ☐ oui ☐ non
Éveil Musical (à partir de 4 ans) : ☐ oui ☐ non
Arts Plastiques (à partir de 6 ans) : ☐ oui ☐ non

Paiement

Le destinataire des factures sera la personne désignée en :
Responsable 1 ou élève (pour les adultes)

Je souhaite régler la cotisation de manière :
☐ Mensuel ☐ Trimestriel (novembre, février et mai)
☐ Annuel

Je souhaite utiliser la carte Top Dép'Art, n° carte :

Date de naissance du bénéficiaire : Montant pour l'année à prélever sur la carte (prélevé en une fois) :

(en cas d'indisponibilité sur la carte, la collectivité émettra un titre du montant total de la cotisation)

Autorisation de droit à l'image d'autrui

Comme l'impose la loi sur la diffusion audiovisuelle, un accord parental est obligatoire pour nous permettre d'afficher ou de diffuser par voie de presse, des photos où l'on aperçoit un enfant mineur ainsi que dans la lettre d'informations de l'EMMAP. (Pas de réseaux sociaux, ni internet...)

Je soussigné, M., Mme :

O Autorise O n'autorise pas
à me faire photographier ou à faire photographier mon/mes
enfant(s) dans le cadre des activités de l'École Municipale de
Musique et des Arts Plastiques.

Signature :

Je déclare

- Avoir pris connaissance du montant de la cotisation annuelle des prestations choisies.
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique. (Affiché dans le Hall de l'école de musique, consultable sur le site de la mairie de Die ou envoyé sur simple demande)

Prends note que :

- En l'absence de justificatif de domicile de moins de 3 mois, le tarif « extérieurs à Die » sera appliqué.
- Seule l'adresse fournie à l'inscription sera prise en compte pour le calcul du tarif.
- Les inscriptions sont **prises pour l'année scolaire** entière, soit de septembre à juin.
- La cotisation de l'année reste due, même si l'élève, pour une raison quelconque, cesse de fréquenter les cours, sauf motif impérieux.
- La cotisation étant annuelle, le quotient familial pris en compte dans le calcul de la cotisation des élèves sera celui correspondant à la date de clôture des inscriptions (fin septembre) et ne pourra faire l'objet d'aucun avenant durant l'année scolaire.
- La cotisation liée à la présente inscription est à régler **UNIQUEMENT après réception par voie postale du titre de recette correspondant** au Trésor Public de Crest (Chèque, espèces ou carte bancaire) ou en ligne (carte bancaire – Voir modalités sur le titre reçu). **Aucun règlement ne pourra être déposé à l'école de musique.**
- **L'élève sera réputé inscrit à réception du dossier complet.**
- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le maire de Die pour l'inscription à l'École Municipale de Musique et d'Arts Plastiques. Elles sont conservées pendant 10 ans et destinées au Maire de Die. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : ecoledemusique@mairie-die.fr

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription 2026-2027 recto-verso, complétée et signée
- Pour les élèves de Die, justificatif de domicile de moins de 3 mois ou attestation de scolarité du lycée de Die pour les pensionnaires (internes)
- Attestation de Responsabilité Civile pour l'année scolaire (Remise fin septembre dernier délai)
- Formulaire tarif annuel 2026/2027 (à compléter en fonction de l'activité, des tranches QF, et/ou domiciliation)
- Attestation du Quotient Familial (CAF ou MSA) de moins de 3 mois, pour les élèves de Die uniquement.
- Un justificatif de scolarité pour les adultes étudiants

Bon pour engagement, à :

Le :

Signature du responsable légal :